

ANCINNES
PLAN D'EAU DE L'OISELLERIE
LACHERS DE TRUITES
SAISON 2023

4/5/6 MARS de 7 h à 19 h :100 kg + 30 kg de grosses truites
18/19/20 MARS de 7 h à 19 h :100 kg + 30 kg de grosses truites
1/2/3 AVRIL de 7 h à 19 h :100kg + 30kg de grosses truites
22/23/24 AVRIL de 7 h à 19 h :100 kg + 30 kg de grosses truites
6/7/8 MAI de 7 h à 19 h :100kg + 30 kg de grosses truites
2 JUIN NOCTURNE 18h à 22h : 100 Kg + 30 kg de grosses truites
24/25/26 JUIN de 7 h à 19 h :100 kg + 30 kg de grosses truites
23/24/25 SEPT de 7 h à 19 h:100kg + 30kg de grosses truites
14/15/16 OCT de 8 h à 19 h :100 kg + 30 kg de grosses truites

TARIF A LA CANNE :

SAMEDI : 8,00 €- DIMANCHE : 7,50 €- LUNDI : 7,00 €

8 TRUITES PAR CANNE

BUVETTE, CROISSANTS, CASSE-CROUTE, TRIPES *sur commande

Tél : 06 75 24 88 00/ 06 89 17 22 63/ 07 87 74 73 59

Imprimé par nos soins



**ANCINNES PLAN D'EAU DE L'OISELLERIE
RÈGLEMENT SAISON 2023**

PERIODE D'OUVERTURE :

- * Ouvert tous les jours du 6 MAI au 5 NOVEMBRE 2023.
- * Fermetures exceptionnelles les 1^{ers} et 2 JUIN les 22/23 Juin (à confirmer)
21/22 Septembre et les 12/13 octobre

HORAIRE DE PECHE :

- * De 7h à 20h... SAUF EN OCTOBRE DE 8h à 19h
- * LES JOURS DE LACHER : ouverture des barrières 7h00, mise en place 7h30, pêche à 8h00.

TARIF : (pour chaque ligne) 8,00€ le samedi, 7,50€ le dimanche, 7,00€ le lundi.

- * Les jours de lâcher : voir au dos les dates des lâchers 2023

* Les autres jours : Adultes, 3,00 € Enfants (moins de 12 ans) 1,50 €

VENTE DE CARTE : A prendre à la buvette de l'étang, ouverture des barrières à 7h00.

INTERDICTION :

- * Prises limitées à 1kg500 en poissons blancs.
- * Tout appât et aliment sont **interdit** pendant les 3 jours de lâchers de truites.
- * La pêche, au vif, cuillère, appât métallique, leurre, trident est **interdite**.
- * Remettre impérativement à l'eau tous les amours blancs et toutes les carpes.
- * La baignade, les bateaux, modèles réduits et les planches à voile sont **Interdits**.
- * Interdiction de circuler à cheval, à vélomoteur ou à vélo autour de l'étang.
- * Les cartes vendues sont nominatives et ne peuvent pas être prêtées.
- * Limitation à 8 truites par ligne.
- * Les **chiens** doivent être tenus en **laisse** et il est **interdit** de les baigner dans l'étang.
- * Le non-respect du présent règlement entraînera l'expulsion immédiate.

PIQUE-NIQUE :

* Tables, bancs, toilettes, point d'eau sont mis gracieusement à votre disposition
veuillez en prendre soin et laissez ces lieux aussi propres que vous appréciez de les
trouver.

POUR LES CARPISTES : Ouverture du 26 AOUT au 5 NOVEMBRE. Tous les
pêcheurs et visiteurs sont réputés avoir pris connaissance du règlement et sont tenus le
respecter **MERCI.**

Imprimé par nos soins.